



20 ANS

Centre de Ressources sur les
Entreprises et les Droits de l'Homme

JUILLET 2023

À la découverte de l'énergie propre :

IMPACTS SUR LES DROITS DE L'HOMME DES INVESTISSEMENTS CHINOIS À L'ÉTRANGER DANS LES MINÉRAUX DE TRANSITION

Au cours de la prochaine décennie, la Chine est appelée à jouer un rôle essentiel dans la transition mondiale vers les énergies propres. Cela nécessitera d'importants investissements étrangers dans l'exploitation des minerais de transition. Ce qui confère à la Chine une véritable responsabilité pour garantir que la transition énergétique ne soit pas seulement rapide, mais aussi équitable pour les travailleurs et les communautés directement touchés par les investissements chinois à l'étranger. Cette note d'information souligne les améliorations significatives que les sociétés minières chinoises devront apporter si elles veulent contribuer avec succès à la transition énergétique rapide et juste dont notre monde a besoin, ainsi qu'aux objectifs sociaux plus larges de l'initiative «la Ceinture et la Route».

L'évolution mondiale vers des technologies énergétiques propres entraîne une augmentation rapide de la demande de «minerais de transition» tels que le cuivre, le cobalt, le lithium, le nickel, le manganèse et le zinc, ainsi que le chrome, l'aluminium et les éléments des terres rares (ETR). D'ici 2040, la consommation mondiale de ces minerais de transition devrait être multipliée par six. La Chine domine actuellement le secteur du traitement et du raffinage de ces matériaux clés et de la fabrication de technologies énergétiques propres, telles que les panneaux solaires, les éoliennes et les batteries pour véhicules électriques. Malgré les plans américains et européens visant à diversifier les chaînes d'approvisionnement en minerais de transition, la Chine devrait conserver sa position dominante dans les années à venir. Les entreprises chinoises ont acquis des mines à l'étranger et investi dans des pays riches en ressources minérales afin de garantir l'approvisionnement en minerais de transition. Cette démarche inclut des efforts en Indonésie, qui possède les plus grandes réserves de nickel au monde et qui cherche à développer une chaîne d'approvisionnement intégrée pour les véhicules électriques et à devenir un producteur et un exportateur de batteries grâce aux investissements étrangers et aux technologies de la Chine et d'autres sociétés transnationales. D'autres pays riches en ressources, comme le Zimbabwe et la Bolivie, se préparent à suivre le mouvement.

102 allégations

liées aux activités des entreprises chinoises à l'étranger dans les minerais de transition (jan 2021 – déc 2022)

69 allégations

concernent des impacts à l'encontre des communautés locales

L'Indonésie

compte le plus grand nombre d'allégations d'abus enregistrées (27)

7/39 entreprises

ont publié des politiques en matière de droits de l'homme

Cette analyse met en évidence l'ampleur et la portée des violations des droits de l'homme et de l'environnement liées aux activités des entreprises chinoises à l'étranger. De janvier 2021 à décembre 2022, **102 allégations d'abus** ont été enregistrées par le Centre de Ressources sur les entreprises et les droits de l'homme (Centre de ressources). Ces allégations d'abus s'ajoutent à des allégations similaires d'abus par des entreprises nord-américaines et européennes enregistrées dans le [Transition Mineral Tracker](#) (TMT) du Centre de ressources, ainsi qu'à d'autres rapports sur les droits de l'homme et les impacts environnementaux des chaînes d'approvisionnement en énergies renouvelables dans les [Andes](#), en [Asie du Sud-Est](#), au [Kenya](#) et en [Afrique du Sud](#), soulignant les risques de pratiques commerciales irresponsables pour les communautés locales vulnérables, les peuples autochtones et les travailleurs migrants dans le monde entier.

Malgré les avancées importantes promues par le gouvernement chinois et l'Association des Entreprises Minières (CCCMC) en matière de responsabilité des entreprises à l'étranger, les conclusions générales de la présente note suggèrent que les risques pour les droits de l'homme et l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement en minerais de transition associées aux entreprises chinoises, y compris la prospection, l'extraction et le traitement, sont importants.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- ➔ L'Indonésie compte le plus grand nombre d'allégations d'abus enregistrées (27), suivie du Pérou (16), de la République démocratique du Congo (RDC) (12), du Myanmar (11) et du Zimbabwe (7).
- ➔ Plus de 2/3 des allégations (69) concernent des violations des droits de l'homme à l'encontre des **communautés locales**. Les risques les plus importants concernent l'impact sur les moyens de subsistance, les droits des populations autochtones et l'insuffisance ou l'absence de consultation.
- ➔ Plus de la moitié (54) des allégations concernent des **incidences négatives sur l'environnement**, où la pollution de l'eau, les effets sur la faune et l'habitat des espèces ainsi que les problèmes d'accès à l'eau sont fréquemment enregistrés.
- ➔ Plus d'un tiers des allégations (35) concernent **les droits des travailleurs**. La majorité d'entre elles sont liées à des risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail. (voir le tableau ci-dessous)
- ➔ Malgré le nombre important d'allégations enregistrées, seules sept des 39 entreprises ont publié des politiques en matière de droits de l'homme, ce qui indique qu'il existe une marge d'amélioration importante tant au niveau des politiques que des pratiques.
- ➔ Malgré les engagements d'ouverture et de transparence, nous n'avons reçu que quatre réponses des 22 entreprises chinoises du secteur qui ont été contactées au sujet de ces allégations en matière de droits de l'homme (soit un taux de réponse de 18 %).

PRINCIPALES CATÉGORIES D'IMPACTS

Chaque allégation peut être associée à plusieurs catégories d'impact. Les chiffres représentent le nombre de fois où un impact a été enregistré sur les 102 allégations.

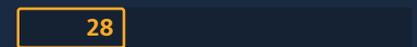
Impacts sur la communauté locale et attaques contre les organisations de la société civile (OSC)



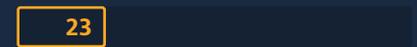
Impacts sur les moyens de subsistance



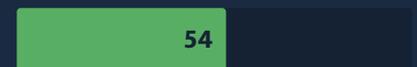
Droits des autochtones



Consultation insuffisante/inadéquate



Impacts environnementaux



Pollution de l'eau



Impacts sur la faune et l'habitat des espèces



Accès à l'eau



Impacts sur les travailleurs



Santé et sécurité au travail



Comme l'illustrent ces résultats, des mesures supplémentaires et urgentes sont nécessaires pour atténuer le risque croissant de violation des droits de l'homme lié à l'extraction de minerais de transition. L'absence d'action de la part des entreprises risque de se traduire par une perte de soutien public, des conflits, des suspensions, des retards et une augmentation des coûts - ce que notre planète ne peut pas se permettre. Une approche différente, centrée sur les droits de l'homme et promettant une transition rapide et juste, peut s'articuler autour de trois principes clés :

- ➔ Une prospérité partagée pour obtenir l'appui du public ;
- ➔ Une solide diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement afin d'atténuer les dommages sociaux et environnementaux ;
- ➔ Des négociations équitables pour créer un environnement d'investissement stable.

Alors que la demande de minerais de transition pour alimenter les technologies vertes reste une priorité mondiale, le risque de violation des droits de l'homme par les sociétés minières et leurs investisseurs demeure une préoccupation majeure. Il n'a jamais été aussi important de s'engager à respecter ces principes.

Le Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme est une organisation non-gouvernementale internationale qui recense les violations et les progressions des entreprises dans le secteur des droits de l'homme. Nous recensons les impacts de plus de 10 000 entreprises dans plus de 180 pays sur notre site internet, accessible dans 10 langues.

